

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Sous la présidence de Cédric GOUTH, Maire

Membres présents : Cédric GOUTH, Jean-Marc ROSIER, Carole ASTIE, Erfane CHOUIKHA, Alain MERTZ, Hatice KAYA-KARAGOZ, Alain PIERRET, Abdelmajid MAUCHE, François GROSDIDIER, Gérard BALDISSERA, Jean-Louis PERRIN, Clarisse MEYER, Chantal SCHUSTER, Patrick MOUSSLER, Isabella DE SIMONE, Patrick PIERRET, Michèle PROUST, Christine FITTANTE, Férit BURHAN, Fatiha ADDA, René LEUCART, Jacques CLEMENT, Béatrice LAMBINET, Laurence BURG, Brigitte ZERRES.

Procurations : Marie-Bernadette CHARBONNIER à Cédric GOUTH, Albert KOEPEL à Béatrice LAMBINET, Amanda ADAM à Chantal SCHUSTER, Michel MARLIOT à Laurence BURG.

Membres absents excusés : Marie-Bernadette CHABONNIER, Albert KOEPEL, Amanda ADAM, Michel MARLIOT, Louisa BENZAID.

Membres absents : Nathalie JACOB, Adil TYANE, Chloé MARTINEZ.

Point n°7 – Annulation d'un titre de recette – exercice 2018

Convocation expédiée et affichée le : 18 janvier 2019			
En exercice	Présents	Procurations	Suffrages exprimés : 29
33	25	4	pour : 29 contre : 0 Abstention(s) : 0 non votant(s) : 0

Considérant que statutairement une maladie de longue durée ne peut excéder 5 années, durée atteinte par M. Pascal LAROCHE,

Considérant l'inaptitude de M. Pascal LAROCHE à reprendre ses fonctions,

Considérant l'avis de la Commission de Réforme en date du 24 mai 2018 déclarant M. Pascal LAROCHE inapte total et définitif à ses fonctions,

Considérant le maintien de salaire à demi-traitement de l'intéressé depuis le 30 avril 2018, dans l'attente de ses droits à la retraite jusqu'au 30 novembre 2018,

Considérant le titre de recette d'un montant de 4 840,61 € émis en conséquence, dont l'agent ne peut s'acquitter en raison de difficultés financières et sociales,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- d'annuler la demande de remboursement et d'émettre un avis favorable à l'annulation du titre de recette n° 1183 en date du 12 décembre 2018.

Pour extrait certifié conforme,
WOIPPY, le 25 janvier 2019

Le Maire,



Cédric GOUTH

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215707514-20190129-DCM7-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/01/2019
Publication : 29/01/2019